



MODALITÉS D'INSCRIPTION SECTION COMPETITION

Saison 2024/2025

Dossier à rendre à l'inscription (1^{ère} séance)

➤ CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Tout dossier incomplet ne pourra être traité. Fiche d'inscription dûment complétée, signée + paiement. Questionnaire de Santé téléchargeable sur notre site internet : www.grsaverne.fr
Sauf pour la section Performance : certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et en compétition **OBLIGATOIRE/tous les ans**

Frais d'inscription

La participation demandée comprend l'adhésion à l'association, **l'assurance**, la location du matériel, la location des tenues de compétition ainsi que les frais d'engagement en compétition. Ne sont pas inclus les frais annexes liés aux compétitions (déplacements, hébergement, repas...).

Un chèque de caution de 50€ vous est demandé (choix bénévoles actifs ou passifs). Celui-ci ne sera encaissé qu'en fin de saison (JUIN) uniquement si vous choisissez d'être bénévoles passif de l'association GR SAVERNE.

Section COMPÉTITION	INDIVIDUELLE	200€
	INDIVIDUELLE (2) Post Bac	260 €
	TROPHÉE REGIONAL *	240 €
	TROPHÉE FÉDÉRAL (A/B/C)	260 €
	NATIONALE	270 €
	ENGAGEMENT BÉNÉVOLE	50€

* Finalité Régionale

Le règlement de la cotisation s'effectue en totalité à l'inscription et ne donne lieu à aucun remboursement en cours de saison.

Il sera effectué en début de saison ou échelonné avec notre accord. (**3** Chèques maximum libellés à l'ordre de **GR SAVERNE**) Dans tous les cas 1^{er} versement obligatoire avant le 30 septembre 2024.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement de la cotisation seront prises en compte. Le club se réserve le droit d'interdire l'accès au gymnase dès le 1^{er} entraînement si la cotisation n'est pas réglée.

Pour les paiements en chèque vacances ANCV un supplément de **5€** de frais d'encaissement vous sera facturé.

Cas particuliers

Une réduction de 15 € sera appliquée pour le 2^{ème} enfant et 20 € pour le 3^{ème}.

Les gymnastes inscrites la saison écoulée dans un autre club de gymnastique affilié à la FFG doivent s'acquitter des frais de mutation s'il y a lieu (voir réglementation mutation via site FFGYM).



Attention tout dossier incomplet ne sera pas validé

REGLEMENT DU CLUB SECTION COMPETITION



FONCTIONNEMENT GENERAL

➤ VIE DU CLUB

Elle s'harmonise autour de plusieurs principes qui sont : le bénévolat, la ponctualité, la régularité, la courtoisie, le fair-play et le respect des groupes travaillant dans la salle.

Bénévoles : être bénévole oui ou non : le club est amené à organiser plusieurs manifestations dans l'année, nous comptons sur vous (parents, amis) pour nous donner un coup de main lors de ces évènements.

Aide minimum de 2h par poste (chèque de caution engagement bénévole mis en place 50€/Saison) si l'engagement n'est pas respecté GR Saverne se réserve le droit d'encaisser la caution. (Don au club)

➤ DÉROULEMENT DES ENTRAÎNEMENTS

La bonne progression des gymnastes est soumise à l'assiduité aux entraînements. En cas d'absence, il est nécessaire de prévenir le responsable de section ou le club (**06 70 01 07 41/ grsaverne@gmail.com**).

Les horaires indiqués sont les heures de début et de fin de séance. **Attention, à l'issue des cours aucune prise en charge ne sera effectuée par les cadres. Le club décline toute responsabilité en dehors des plages horaires de pratique.**

Pour un travail en toute sérénité, les parents ne sont pas autorisés à assister aux entraînements.

Il est interdit de filmer ou photographier les gymnastes (respect du droit à l'image).

Le club décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires. Les gymnastes sont invités à ne pas apporter d'objets de valeur (portable, bijoux, ordinateur...)

La GR étant un sport d'équipe, la mise en place et le rangement de la salle (en particulier du praticable) se font **en équipe**.

➤ TENUE D'ENTRAÎNEMENT

Une tenue près du corps, un short, un T-shirt (**près du corps**) ou un débardeur, des ½ pointes de GR (prévoir 2 paires, entraînements et compétitions) et un **chignon** (pour les sections compétitions).

➤ PARTICIPATIONS FINANCIERES SUPPLEMENTAIRES

Les déplacements en compétition départementale, interdépartementale et régionale sont à la charge des parents.

Pour les déplacements en Finale Nationale, une contribution financière vous sera facturée en fonction des frais réels engagés : transports, hébergements, restauration, compétition. (Gymnastes + entraîneurs).

Seule une participation forfaitaire sera attribuée par le club pour les déplacements en Championnat de France et plafonnée à 160€.

REGLEMENT TECHNIQUE SECTIONS COMPETITION

➤ PROGRAMME DES ACTIVITÉS

La direction technique du club détermine :

- Les objectifs et les programmes des différentes sections de l'association ;
- Le programme des entraînements, des stages, des regroupements, des animations ;
- Les contenus, les méthodes d'entraînement, les échéances ;
- Les orientations des gymnastes, la composition des groupes de travail.

➤ CALENDRIER

La direction technique établit en début de saison un calendrier prévisionnel des activités.

Pour une préparation optimale aux compétitions les gymnastes convoqués aux différentes activités sont tenus d'y participer en particulier pour les stages, les entraînements, lors des vacances scolaires et les regroupements des sections compétitives pour lesquels la présence des gymnastes est **OBLIGATOIRE** :

- ✓ Durant les vacances d'été, la section **individuelle** sera en stage jusqu'au 14 juillet et reprendra à partir du 15 août.
- ✓ Pour les ensembles PERF seulement la toute dernière semaine d'août.
- ✓ Pendant toute la saison en cours (année scolaire) entraînements **la 2^{ème} semaine de chaque vacances scolaires** (hormis vacances de Noël)
- ✓ **! Attention ! les semaines de stage sont imposées par le Club.**

Nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte lors de l'organisation de vos congés.

Cas Particulier :

- ✓ Pour les individuelles qualifiées pour le Championnat de France un stage pourra être planifié en début ou fin de vacances de Noël.
- ✓ **Attention** : pour les ensembles engagés en **National**, il sera peut-être nécessaire de planifier des stages durant les 2 semaines des vacances scolaires de février voire aux vacances suivantes... **Merci d'en discuter avec les entraîneurs en tout, tout, début de saison afin d'anticiper au mieux cette situation.**

➤ Matériel :

Les engins et justaucorps du club sont **uniquement** destinés aux compétitions des Ensembles et des Equipes.

- **Matériel personnel à prévoir pour les gymnastes des sections compétitions :**

Echauffement et préparation physique : une **corde**, une bande **élastique** (pieds), une **sangle** élastique (étirements, assouplissements) et une **brique** de Yoga (2 pour les Nationales). Les basiques « Décathlon » sont très bien et suffisants.

Entraînement : 1 paire de ½ pointes (basic) ou ½ pointes chaussettes.

Compétitions : ½ **pointes Sasaki** ou **Dvillena**, achat par le club (commande groupée)
1 **body** ou **culotte** de couleur chair (pas blanc), commande par le club possible.

- Les gymnastes **individuelles** devront **obligatoirement** posséder leurs propres engins et justaucorps. Pensez à la location ou l'achat d'occasion.
- **Au préalable** de tout achat personnel d'engins ou de justaucorps, merci de consulter les entraîneurs.

➤ DÉPLACEMENTS

Le comité directeur en collaboration avec la direction technique organise et gère les déplacements en **Finale Nationale**. Cette organisation (transports, hébergement, restauration et compétition) est obligatoire pour toute la délégation pendant toute la durée du déplacement.

Les déplacements pour les compétitions hors finale Nationale doivent être gérés par les parents selon les informations communiquées par les entraîneurs (**coût à la charge des familles**).

Les supporters sont bien évidemment les bienvenus et attendus dans les gradins, mais, lors des déplacements en Championnat de France, sauf exception ou demande particulière de la direction technique (par exemple : chauffeur délégation) les supporters devront gérer leur voyage indépendamment de celui de la délégation (sauf si trajet en bus avec place disponible) et choisir un hébergement différent de celui de la délégation.

Attention en cas de non-participation à une compétition pour raison valable, des frais d'engagements seront facturés.

✚ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Le club organise plusieurs événements lors de la saison afin de financer divers achats de matériels pour les sections loisirs comme pour les sections compétitions en fonction des besoins prioritaires et en tenant compte du budget prévisionnel.

Il est toutefois, tout à fait possible de soutenir l'association sous forme de don qui donnera lieu à un reçu fiscal. N'hésitez pas à nous contacter à grsaverne@gmail.com

L'adhésion à GR SAVERNE implique l'acceptation du règlement interne du club. Tout manquement à ces règles sera étudié par le comité directeur et pourra être sanctionné par l'exclusion de l'association.

